

**MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille dix, le 29 septembre à 18h30.

Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,
Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.

Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Carole le
Boulanger, Jérôme Cochenec, Sylvie Birhart, Jean Faillard, Anita Daniel, Berc'hed Troadec

Absent: Alexis Manac'h, excusé, procuration à Jean Faillard

Convocation: 16 septembre 2010

Secrétaire de séance: Olivier Magoariec

Objet : Initiation à la langue bretonne

Le Conseil municipal de Brennilis

Ayant pris connaissance de la proposition du Conseil général de cofinancer à hauteur de 50% les
cours de langue bretonne,

Ayant noté l'avis favorable du corps enseignant de Brennilis,

Ayant été informé des dispositions prévues dans les autres écoles du RPI Brennilis-La Feuillée-
Loqueffret

Ayant pris note du prix à la charge de la commune de 840 € pour une classe et une année, une
heure par semaine

Décide après en avoir délibéré

- de faire bénéficier les élèves de Maternelle de l'école publique de Brennilis d'une heure
de cours de breton par semaine, à l'instar de ce qui est prévu pour les deux autres écoles
du RPI.
- de s'engager pour une période de trois années scolaires.

Le Conseil demande aux instituteurs concernés des trois écoles de se mettre d'accord sur
l'horaire de cette heure de cours. Il se félicite par ailleurs de ce que tous les enfants du primaire
bénéficient d'un enseignement d'initiation à l'anglais.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,

Jean-Victor GRUAT